L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 OCTOBRE 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

Les deux représentations de dimanche ont été toutes favorables sous le rapport pécuniaire; à la matinée très jolie salle déjà; le soir, salle comble.

Nous ne voulons pas insister sur le spectacle du matin : *Faust*; à part Mlle Plantin, convenable, et Mme Potel Bernard, qui une fois de plus a fait preuve de talent, tout le reste a été très pauvrement rendu.

Nous regrettons que le régisseur persiste à maintenir dans la pénombre, une presque nuit, la scène de la mort de Valentin ; comme conséquence, on distingue fort mal ce qui se passe sur le théâtre et la présence de nombreuses torches rend le contresens plus frappant encore.

Le soir, c'était *Galathée*, deux actes d'une très grande distinction musicale.

Nous n'entreprenons ici aucune appréciation détaillée: nous nous contenterons de dire que Mme Potel Bernard y a montré encore du goût, de l'art. Elle a chanté en artiste à peu près toute la partie de Galathée, et pour aujourd'hui nous ferons cette seule réserve: pas assez d'entrain, de brio dans le brindisi qui en a tant cependant: *Verse encore!*

Bien dites aussi par M. Coutelier certaines parties du rôle de Ganymède; quant aux deux autres rôles: Pygmalion, Midas, on nous permettra de les passer sous silence.

De fort aimables réussites dans *Les Mousquetaires au Couvent*, de Varney, que l'on reprenait ce même soir.

Citons d'abord, et à la hâte, une orchestration assez soignée; les couplets de l'abbé Bridaine; le trio: *C'est une femme!* le chœur babillé des pensionnaires du couvent; toute la scène du prêche sur l'amour, le finale éminemment scénique: *Aimons nous donc!* quelques rondes pleines de mouvement, et le charmant entr'acte symphonique.

Le rôle de Brissac a été bien tenu—jeu et chant par M. Poirier; réussi également—pour le chant surtout—celui de Gontran, confié à M. Coutelier. Sœur Opportune, Mme Sohils; Louise, Mme Play-Moreau; Simone, Mme Plautin; La Supérieure, Mme Barelli, ont largement aussi contribué au succès de la pièce; succès qui a été complet.

Mais, on le sait, le rôle qui porte le mieux dans la pièce, est celui de l'abbé Bridaine, et il faut le reconnaître il a été excellemment joué par M. Homerville.

Voilà du vrai comique; voilà du naturel réel—le naturel tel qu'il faut l'entendre au théâtre, cela va de soi.

On n'a pas plus de bonhomie, plus de finesse dans les intonations, dans les jeux de physionomie; plus de gaîté communicative, sans que jamais elle soit forcée; on ne contraint pas mieux au rire, en se gardant de soulignes vulgaires; on ne montre pas avec plus de rondeur la blancheur de son cœur, que ne le fait l'abbé Bridaine en laissant son colifourchon sur le mur du couvent, dont il emporte un tantinet de plâtre... nous ne savons plus où.

Voilà une opérette qui, ce nous semble, devrait fournir fructueuse matinée.

Ce soir, *la Favorite*, avec Mme Cottet; MM. Cottet, Ceste et Chavaroche.

Jeudi, *les Huguenots*, pour le second début de M. Merrit, complètement remis de son indisposition, nous dit on.

Les autres rôles seront tenus par Mlles Martini, Dynah Duquesne, Plantin; MM. Chavaroche, Ceste, Sylvain, etc., etc.

La première représentation de *Gillette de Narbonne*, qui devait avoir lieu demain mercredi, est renvoyée à dimanche.

L'administration, en lui ménageant ainsi une ou deux répétitions de plus, a voulu mieux assurer la bonne exécution du joli ouvrage d'Audran, l'heureux et spirituel compositeur de la *Mascotte*.

A l'étude aussi *Mireille*, de Gounod.

Académie de Musique.

Les Gondoliers, de MM. Gilbert et Sullivan, ont réussi à l'Académie de Musique; du moins dimanche et hier. Malaisé de saisir toutes les pages d'une partition, en une seule audition, mieux quand il s'agit d'une opérette.

Sans compter que les mélodies de M. Sullivan—fort distingué musicien d'ailleurs—ne sont pas toujours très dessinées.

Nous avons remarqué un premier acte un duo et le finale; au second, un air, une saltarelle et un quatuor.

Les rôles principaux sont tenus convenablement, les ensembles marchent avec une certaine correction. Le public a beaucoup applaudi, entr'autres un soprano: Mlle Marie Laurens—c'est le nom, croyons-nous—qui possède quelques jolies notes dans l'aigu, et le plus souvent exécute bien les staccati.

L'ouvrage remplira bien la semaine. Ce soir, troisième représentation.

Pendant l'entr'acte, M. Veazey s'est fait applaudir dans *les Rameaux*, de Faure; page large, émue, mélodique, de la plus haute distinction, qu'il a chantée sur son cornet dans un sentiment juste.

Théâtre St-Charles.

Herminie est une pièce qu'il faut classer dans le mélodrame.

Si l'œuvre n'est pas celle d'un maître, tant s'en faut, il faut convenir néanmoins qu'elle renferme nombre de scènes attachantes et que, l'action n'en est pas conduite sans une certaine sûreté de main.

Ainsi que tant d'ouvrages qui priment sur les théâtres américains, celui-ci fait bien des emprunts à la scène française; l'imitation est palpable, et ce n'est pas nous qui protesterons contre ce fait.

Mieux vaut, surtout dans ce genre de littérature, le plagiat qu'une pièce qui, sous le prétexte d'être originale, serait endormante aussi. Il en est, sans doute, qui une fois installés dans une salle, s'y laissent aller à un bel et béat assoupissement; ils estiment que c'est là un lieu excellent pour s'y livrer au sommeil. Pourtant ce n'est là l'opinion que d'une faible minorité, la masse ne veut pas qu'un ouvrage ou des acteurs la poussent au sommeil.

Herminie n'agira point comme narcotique; tout au contraire, ces actes ont un mouvement qui tient toujours le spectateur en éveil.

Disons aussi que M. Wm. Redmund se montre à la hauteur du bien que l'on a dit et écrit de lui; ce n'est point là un premier venu. Il y a chez lui de l'organe, de la prestance, de la tenue, l'entente de la scène, l'intelligence de son personnage. Fort bien reçu dès son entrée en scène, il a justifié cet accueil durant toute la durée du mélodrame, sauf rares exceptions.

Il dit bien, il a du sentiment, de la chaleur et de l'énergie aussi. Sa création de Paul Durand ne peut manquer d'être appréciée par quiconque connaît le théâtre. Son jeu cache bien des faiblesse de l'œuvre.

La réplique lui est fort bien donnée par Mlle Béatrice Lieb et l'ensemble de la troupe seconde heureusement les deux artistes.

La seconde représentation d'*Herminie* a obtenu hier la même réussite que la première; l'ouvrage sera répété ce soir.

Demain: *The Bells*, et *Nan the good for nothing*.

Dimanche, 2 novembre: *Braving the World*.

Grand Opera House.

Très touffue la troupe de Minstrels dirigée par M. George Wilson et très franc son succès. Celui-ci s'est déjà affirmé deux fois, dimanche et hier; par malheur, la recette a été fort au-dessous de celles qu'a réalisées le Grand Opéra House pendant les semaines précédentes et spécialement pendant l'engagement des Minstrels Cleveland.

Quoi qu'il en soit, on a revu M. Geo. Wilson avec plaisir. Il a encore beaucoup de comique dans son débit, dans ses attitudes, dans sa physionomie, et s'il ne produit pas toujours des effets aussi intenses que ceux d'autrefois, la faute en est peut être à lui-même. On se l'expliquera aisément, M. Geo. Wilson ayant pris promptement possession de la vogue, on a nécessairement voulu étudier sa manière, la reproduire, afin d'arriver au même résultat. C'est ce qui a eu lieu. Donc ses imitateurs ont été nombreux, et la chose a dû créer une certaine satiété.

Le meilleur recours contre celle-ci serait, pour l'amusant minstrel, de se renouveler lui-même, c'est-à-dire d'adopter une autre manière aussi heureuse que la première.

Du reste le programme actuel est encore très varié; c'est un spectacle à voir.

—Nous avons eu le plaisir de revoir hier notre ami le colonel Joseph A. Walker qui a bien utilisé les mois d'été. Il les a passés en voyageant dans les Etats-Unis et parti, la santé quelque peu ébranlée, il nous revient avec un plein regain de celle-ci et actif comme jamais.

UN DANGER DANS LA SOIE EN FILS.—La soie en fils est, généralement, trempée dans une solution d'acétate de plomb, pour en augmenter le poids. Il en résulte que les personnes qui ont l'habitude de mouiller le fil pour enfiler leur aiguille ou couper le fil avec les dents sont exposées à des empoisonnements par le plomb. Le fait s'est déjà présenté plusieurs fois.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 oct 1890.
Indications pour la Louisiane—Plus chaud, beau temps, vents variables.

Température du 27 octobre 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	50	10
Midi	56	14
3 P. M.	58	15
6 P. M.	58	15

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 28 heures.

Mariages

Otto Paul à Mlle Anna M. Schafers.
Wm G. Brothers à Mlle Elise Conlon.
Thomas Connor à Mlle Lena Kesler.
Eugène Medal à Mlle Berthe Seguin.
Peter W. Klein à Mlle Theresa Enderle.
Robert J. Ralph à Mlle Mary E. Garner.
A. Baur Whittington à Mlle Laura Garnett.
Chas Veran à Mlle Louisa Michel.
Alphonse C. P. A. Hassenboehler à Mlle Laura A. Hardouin.
Etienne Miller à Mlle Victoria Castronin.
Guiseppe Passalaqua à Mlle Leonaida Messina.
Jean M. Ducamp à Mlle Marie F. Vigre.

Naissances.

Mme John T. Dahmen, un garçon.
Mme Frank Mangano, un garçon.
Mme Jean P. Lapotte un garçon.
Mme John Doheny, un garçon.
Mme Frank J. Darcy, un garçon.
Mme Nicholas Rohr, un garçon.
Mme Jos. Ehrlicher, un garçon.
Mme Clément Wehrmann, une fille.
Mme Joseph Wahl, une fille.
Mme Cornelius Byrne, une fille.
Mme Geo W. Sievers une fille.
Mme Philip J. McManus, une fille.

Décès.

Narcisse Parker, 9 mois, 413 rue Ursulines.
Veuve Aug. Smith, 37 ans, 455 rue Jackson.
Mme Addie M. Friend 29 ans, 335 rue Carondelet.
Thomas Ansley, 39 ans, 70 rue Art.
Lelia Robinson, 1 an, 123 rue Sud Franklin.
Frank Hardy, 6 jours, 341 rue Thalie.
Michel M. Legeai, 88 ans, 36 rue Marigny.
Veuve Louis E. Flambert, 44 ans, 95 rue Royale.
Ladily Gunnel, 27 ans, 325 rue Première.
Otto Friess, 29 ans, 679 rue Annonciation.
Louise J. Schellenberg, 10 mois, 61 rue Désiré.
Mlle Annie Kanler, 46 ans, encoignure St-Louis et Marais.
George Gross, 21 ans, 629 rue Baronne.
Henry W. Chispella, 28 ans, 53 rue Encampement.
Veuve Marie Delasse, 75 ans, 37 rue Nord Claiborne.
Della Flazier, 13 ans, 212 rue Melpomène.
Néomie Dubois, 4 mois, 137 rue Nord Remparts.

Cour Suprême.—La session de la Cour Suprême s'ouvrira lundi prochain. Elle statuera immédiatement sur les affaires suivantes:

L'Etat ex rel S. J. Blanchard contre le juge de la 20me Cour de District.
L'Etat ex rel Bobet contre le juge de la Cour d'Appel.
L'Etat ex rel Mme Caroline Lacaze contre les juges de la Cour d'Appel.
L'Etat ex rel Alcide Bonnée contre le juge F. D. King.
L'Etat ex-rel. J. Madison Wells contre le juge de la 12me Cour de District.
L'Etat ex-rel. Harmony Club contre les juges de la Cour d'Appel.

Cour Civile de District.—Smith et Boullemet contre le Bureau des Assesseurs, pour annulation de taxes.

Alcée E. McHeale contre Ruth A. Sturtevant, en partage.

La succession Elizabeth Schneider est ouverte.

Arthur Martin, de New York, contre la Texas Pacific RR. Co, pour obtenir une injonction l'empêchant d'empiéter sur les propriétés de la Louisiana Ice Co.

Affaires municipales.—Le comité d'éclairage et d'incendie s'est réuni hier et a rédigé un rapport favorisant la nomination d'un électricien municipal, lequel, avec un comité spécial "d'électricité, d'éclairage et d'incendie", aura mission de discuter toutes les questions relatives à l'électricité.

Le rapport sera soumis ce soir au Conseil qui recommande aussi l'adoption d'une nouvelle ordonnance relative à l'éclairage électrique.

L'ordonnance exige que les poteaux soient placés à environ 88 pieds les uns des autres ou environ 60 au mille. Les fils seront isolés avec une matière imperméable qui devra toujours être en bon état. Les lampes seront suspendues à 8 pieds au moins du sol. Pour les fils qui conduisent le courant dans les immeubles, celui ci doit être contrôlé par une aiguille coupant le circuit et placé sur la façade de l'immeuble à une hauteur facilement accessible. Les fils devront être à moins de 20 pieds du sol et les poteaux devront mesurer au moins 35 pieds.

L'usage de fils non isolés ne sera pas permis pour la transmission de courants de dix voltes. Chaque circuit devra être examiné journellement afin de s'assurer s'il n'y a pas de déperdition et par conséquent de fils mal isolés. Les lampes à arc seront munies de globes en verre dépoli fermés en haut et en bas lorsqu'elles seront suspendues au-dessus de matières inflammables, afin d'empêcher la chute des étincelles. Les fils servant à consolider les poteaux seront attachés hors de la portée du public. Toute violation d'un article de cette ordonnance causera la suppression du permis accordé à la compagnie.

Les réverbères qui gêneront l'établissement des poteaux électriques devront être enlevés par les propriétaires faute de quoi la compagnie aura le droit de les enlever. Les nouveaux poteaux ne devront pas séjourner dans les rues plus de 10 jours avant d'être placés. Toutes les compagnies devront se procurer un permis du Board of Underwriters et faire un rapport hebdomadaire au Bureau. Les employés des compagnies devront porter une plaque avec le nom de la compagnie qui les emploie. Le surintendant du City Fire Alarm telegraph system sera l'électricien expert de la ville et recevra un salaire supplémentaire de $100 par mois.

M. Hart, répondant à une question d'un des membres du comité, a déclaré qu'une seule ligne de la compagnie, celle du quai, n'était pas établie conformément à la nouvelle ordonnance et qu'elle serait reconstruite.

M. McGrath a conseillé la suspension des lampes à une hauteur de douze pieds et a déclaré qu'il était inutile et même dangereux de couvrir la partie supérieure des lampes, attendu que les parcelles de charbon qui peuvent s'en échapper doivent en raison de leur poids tomber au fond de la lampe au lieu de sauter par dessus les globes.

Relativement à l'usage des mêmes poteaux par toutes les Compagnies, M. Laundry, membre du comité a déclaré que ce serait un sujet de disputes entre les employés et de discorde entre les Compagnies. Il a ajouté que l'accumulation de tant de fils ne pouvait avoir qu'un mauvais effet.

Les présidents des Compagnies ont aussi exprimé l'avis qu'il fallait supprimer cette clause parce qu'ils ne voudraient pas permettre qu'aucune Compagnie se servit de leurs poteaux dont ils veulent avoir le contrôle exclusif.

Vol.—Hier matin, un malfaiteur a pénétré dans la chambre de M. Louis Baslop, rue de Chartres, No 129, et lui a volé une somme de $75 ainsi composée: un billet de $50, une pièce en or de $20 et $5 en monnaie d'argent.

Arrestation.—Le capitaine Malone, chef des detectives, a reçu hier de Belleville, Ill., une dépêche lui annonçant que la police de cette ville était à la recherche d'un nommé G. J. Perrier, âgé de 38 ans, qui avait commis un détournement de fonds, le 20 septembre dernier et qui devait s'être réfugié à la Nouvelle-Orléans.

Les detectives Gaster et Rancé, mis à la recherche du fugitif, l'ont arrêté à 1 heure de l'après midi et la nouvelle de son arrestation a été télégraphiée au shérif de Belleville qui a répondu par un télégramme annonçant qu'il se rendait à la Nouvelle-Orléans le plus tôt possible pour prendre charge du prisonnier.

Le feu.—Hier matin, à 8 heures, le feu a causé $15 de dommage à un cottage situé encoignure Bourbon et Galvez et appartenant à M. N. B. James.

—A 5 h. 50, un feu de cheminée a pris chez Mme O'Brien, rue Constance, No 39. Pas de dommage.

Brûlures.—Hier, à 1 heure 15, un enfant de 3 ans, nommé James Minor, habitant rue Dryades No 289, est tombé dans le foyer d'une cheminée et s'est grièvement brûlé.

Accident.—Hier soir à 6 h. un enfant de 14 ans, F. Dedenheffer, habitant rue des Remparts No 839 qui s'amusait parmi les wagons du Northeastern R. R. a été pris entre deux wagons que l'on couplait rue Press près Chartres, et a eu le pied droit écrasé sous une roue.

L'ARRIVÉE DES ITALIENS.

Le Mass Meeting de la place Lafayette.

Le rapport du Comité des Cinquante.

Les immigrants dont depuis quelques jours on attendait l'arrivée ont débarqué dimanche au quai de l'Illinois Central, dont une partie avait été entourée de cordes pour tenir à l'écart la foule de curieux qui s'était assemblée pour voir débarquer les passagers.

Un détachement d'agents de police défendait tout accès au public, en deçà de ces cordes. Les nouveaux venus, qui sont presque tous originaires de Sicile, ont débarqué sans encombre. Leurs papiers étaient en règle, la nouvelle loi des passeports que l'on vient de mettre en vigueur en Italie empêchant jusqu'à un certain point les criminels de s'embarquer pour le Nouveau Monde.

Tous ces émigrants semblaient être des gens de la campagne; la plupart étaient proprement bien que grossièrement vêtus et aucun ne semblait manquer de ressources ou devoir en manquer immédiatement, bien que leurs bagages fussent fort restreints.

Les nouveaux débarqués étaient tous vêtus à la mode de leur pays, les femmes particulièrement, qui portaient à la tête et sur les épaules, des écharpes voyantes dont les tons crus donnaient à cette scène un cachet particulier.

Le capitaine du bateau a déclaré que la traversée avait été assez paisible. Deux ou trois passagers seulement ont été mis aux fers pour s'être battus. Deux enfants de quelques mois sont morts pendant la traversée et ont été mis à la mer; d'autre part, il y a eu une naissance. La population n'a fait aucune démonstration hostile, les enfants seuls ont poursuivi les nouveaux venus en leur criant des injures qu'ils n'ont pas comprises.

Beaucoup d'entre eux sont partis pour les paroisses dans la journée de dimanche et d'autres dans la journée d'hier. On estime qu'il en restera fort peu en ville.

Plusieurs se sont fait arrêter rue Bienville, pour bris de paix, et ont été condamnés hier matin par le juge Dreux à $10 ou 30 jours.

Des couteaux et quelques vieux fusils ont été saisis par les employés de la douane sur les immigrants.

Beaucoup d'autres armes leur avaient été enlevées à leur départ de Palerme, par les autorités.

Le Comité nommé par le maire pour visiter le navire, a rédigé un rapport dans lequel il affirme n'avoir trouvé aucun motif légal pour empêcher le débarquement des immigrants. On a beaucoup discuté hier les résultats probables de la convocation du mass meeting de la Place Lafayette.

Fort peu semblaient en appréhender le résultat, beaucoup étaient d'avis que si les précautions étaient bien prises par le comité, ainsi que l'on devait s'y attendre, la réunion serait fort calme.

La police avait pris toutes les précautions nécessaires pour réprimer les troubles au cas où cela deviendrait nécessaire. A 8 heures, au moment où les membres du comité ont pris place sur la plateforme, une foule considérable l'entourait.

M. Farrar a annoncé qu'au nom du comité qu'il représentait il appelait le meeting à l'ordre et proposait M. B. D. Eschleman comme président. Cette nomination étant ratifiée à l'unanimité par l'assistance, M. Peirce est choisi comme secrétaire, et M. Eschleman annonce que M. Farrar va donner lecture du rapport du Comité des Cinquante.

La foule qui s'attend à d'intéressantes révélations, écoute avec un redoublement d'attention la lecture du rapport suivant:

Au peuple de la Nouvelle-Orléans, assemblé en masse.

Vos concitoyens qui ont été choisis par le Maire, en vertu d'une résolution du Conseil de Ville, pour faire une enquête sur l'existence des sociétés formées en cette ville pour l'assassinat, et pour trouver le moyen de les anéantir, ont jugé nécessaire de convoquer ce meeting afin de vous faire connaître leur avis sur la situation, de s'assurer s'ils sont soutenus dans l'accomplissement de leur tâche par le sentiment populaire, et au ce cas, pour obtenir de vous, le peuple, une nouvelle autorité confirmant celle qui nous a été donnée par ceux qui nous ont nommés. Nous avons été choisis en une grave circonstance.

Votre chef de police, un homme actif et aimé, a été attendu jusqu'au seuil de son propre domicile, et assassiné. Tous les faits, alors simples suppositions, qui, depuis, ont été confirmées, prouvent que cet assassinat a été le résultat d'un grand complot et qu'au moins une demi douzaine d'individus ont pris part en personne, au meurtre. Le chef a été assurément victime de la *vendetta*. Beaucoup d'autres avant lui dans notre communauté ont été cruellement assassinés de la même façon et pour le même motif et il a été impossible de découvrir les assassins.

L'agitation publique était devenue une sorte de fièvre ardente. Il y avait danger de violence et la vengeance populaire qui verse le sang sans distinguer l'innocent du coupable et qui aurait eu pour résultat de ruiner notre commerce et de faire une tache à la réputation de notre ville, était imminente.

Agissant pour le mieux, ou du moins ce qu'ils croyaient être tel, le Maire et le Conseil ont formé ce comité qui s'est assemblé six heures après sa création.

Il a donné immédiatement son attention à la question qui lui était confiée et s'est enquis des moyens d'atteindre le but proposé.

Il n'y avait que deux façons d'agir. Où le comité devait enfreindre la loi dans son enquête, où il devait s'y conformer entièrement et employer tels moyens qu'elle mettait à sa disposition.

Etant citoyens d'une république libre dont l'existence est basée sur l'obéissance aux lois, nous avons décidé que notre devoir était de combattre l'excitation, de réprimer la violence, d'aider autant qu'il était en notre pouvoir les membres de la police dans la recherche des assassins et de faire avec l'aide du grand jury et l'appui du gouvernement italien et des detectives une enquête permettant de découvrir les coupables et les complices et de justifier les innocents.

Nous ne sommes pas d'avis qu'on ait recours aux mesures sommaires qui ne seraient justifiables qu'au cas où toutes les mesures légales seraient sans effet.

Comme citoyens américains, nous devons d'abord essayer les moyens légaux. Nous venons donc vous demander de vous conformer à la loi, quoique les procédures de la justice soient lentes et coûteuses. Notre enquête sera longue, les termes de plusieurs grands jurys auront expiré avant qu'elle soit terminée, car elle durera plusieurs mois.

La ville et l'Etat manquent d'argent pour se livrer à une enquête semblable, car il faudra offrir de fortes récompenses et faire venir des témoins de l'étranger. Les représentations du gouvernement italien et les différentes sociétés italiennes de notre ville nous ont promis leurs concours. Après un minutieux calcul des dépenses, nous estimons qu'elles s'élèveront à $30,000. Citoyens, ne vous méprenez pas sur notre situation.

La réputation de notre ville est en jeu devant le monde entier et de cette affaire dépendent notre sécurité, la paix de nos foyers, la prospérité de la ville.

Nous devons, coûte que coûte, découvrir les assassins de M. Hennessey et nous livrer à une enquête afin de savoir s'il existe ou non parmi nous des sociétés d'assassins.

Si de telles associations existent, nous devons les détruire, mais s'il n'en existe pas, nous devons le proclamer devant le monde entier, afin de sauver la réputation de la Nouvelle-Orléans.

Rien ne nous permettra mieux que le calme et la persévérance qui présideront à notre enquête, d'atteindre ce but. Sachant qu'il nous est impossible d'agir sans votre approbation et votre concours, nous y faisons appel. Il faudra que les citoyens souscrivent de fortes sommes pour constituer le fonds d'enquête, et cela dans le plus bref délai possible, car nous ne devons pas perdre de temps. Ceux qui désirent souscrire, pourront envoyer dès demain matin (ce matin) leur chèque au comité de finances du Conseil.

Si vous n'approuvez pas la composition du comité ou la règle de conduite qu'il a adoptée, exprimez votre opinion ce soir, par vos résolutions, et nous donnerons notre démission pour faire place à ceux par qui vous désirez être représentés.

Mais si vous croyez que la gravité de la circonstance justifie l'existence de ce comité et si ce comité et ses actes, tels qu'ils vous ont été exposés, obtiennent votre approbation, choisissez-nous pour vous représenter et donnez-nous une autorité, un pouvoir nouveaux qui seront à l'abri de la critique.

Si nous ne sommes pas les serviteurs du peuple, nous ne sommes rien.

Ayant obtenu l'assurance que nous sommes aimés de votre autorité et soutenus par votre pouvoir, nous nous engageons par tout ce qui nous est cher en cette vie, à être fidèles jusqu'au bout.

Par ordre du Comité,
EDGAR H. FARRAR, Chairman.

Après cette lecture, M. Farrar remercie l'assistance de sa bienveillante attention. Nous savions, dit-il, que l'on pouvait sans crainte faire appel à la population de la Nouvelle Orléans, nous savions que l'on pouvait compter sur sa modération et qu'il n'y aurait pas de trouble.

M. A. C. Crandall voit avec plaisir la masse de citoyens qui se sont réunis avec la même pensée, avec le même désir, celui de voir livrer à la justice les assassins de D. C. Hennessey.

L'orateur annonce qu'il a fait son possible pour aider la justice depuis qu'il a été nommé membre du comité.

Il est résolu de faire son devoir jusqu'au bout.

Il demande à la population de ne pas enfreindre la loi, dans la crainte de paralyser les efforts du comité et de voir punir les innocents et les coupables s'échapper.

Je viens, dit il, dire à ceux d'entre vous qu'amène un sentiment hostile, de ne pas juger une population par les actes de quelques individus, et je tiens à vous faire savoir qu'une délégation d'italiens s'est présentée devant le comité pour lui offrir ses services, exprimant le désir de coopérer avec lui pour découvrir l'auteur du monstrueux attentat commis sur la personne du chef Hennessey.

Quelques-uns des habitants les plus paisibles de notre ville appartiennent à la colonie italienne. Ce que nous vous demandons c'est de ne pas paralyser nos efforts; si ce comité doit continuer son enquête, nous voulons votre approbation, sinon choisissez un autre comité.

L'assemblée approuve les paroles de l'orateur par de longs applaudissements.

M. Chas. F. Buck, après avoir recommandé la modération, dit que le crime qui a été commis est si monstrueux qu'il demande plus qu'une attention ordinaire. On est, dit-il, anxieux de savoir si les lois, à la Nouvelle-Orléans sont capables de protéger la population. La justice va bientôt suivre son cours, et il faut épuiser toutes les armes que la loi nous donne parce qu'elle représente notre pouvoir à tous, le pouvoir du peuple.

M. Buck fait allusion aux mœurs paisibles de la population dans laquelle le Comité a eu raison d'avoir confiance. Nous savions, dit-il, que la paix ne serait pas troublée, qu'il n'y aurait pas de violence, que vous étiez venus ici avec le même esprit qui nous animait.

Nous avons été choisis pour faire partie du comité sans le demander ni le désirer, même sans notre consentement, mais nous avons répondu à l'appel comme devaient le faire des citoyens ayant le désir de voir la justice suivre son cours et ayant horreur de tout acte de violence. Je pense que le peuple s'est réuni ici avec des sentiments paisibles, animé du désir de voir triompher le droit et d'empêcher les actes illégaux.

L'assassinat de M. Hennessey est l'œuvre d'un complot; de là le danger et la nécessité de découvrir les coupables. Le peuple n'est pas réuni ici pour élever la voix contre une race. Ici l'orateur rappelle ce que le monde civilisé doit à l'Italie dans le domaine des arts et des lettres.

Mais dans ce beau pays, ajoute-t-il, il existe une classe de la population qui méprise la loi, et qui se fait justice elle-même. Elle voudrait importer chez nous ses criminelles pratiques, et c'est contre cette tentative que doivent s'élever nos protestations, tendre tous nos efforts.

L'orateur termine en montrant la nécessité pour le comité d'obtenir des fonds lui permettant de poursuivre son enquête et en invitant tous ceux qui sont déterminés à l'aider dans son œuvre à l'aider de leur bourse.

La série des discours étant terminée, le capitaine Beanham sort de la foule et tend au président une feuille contenant les résolutions de l'assemblée, par lesquelles elle déclare approuver la nomination du Comité des Cinquante par le maire et le Conseil. Elle approuve les mesures prises jusqu'ici par le comité et exprime l'intention de l'aider dans sa tâche.

Le meeting est ensuite ajourné.

Association des Bouchers—24me anniversaire.—Il n'y a pas, à la Nouvelle Orléans, de société de bienfaisance plus intéressante, plus digne de sympathie que celle des bouchers, comme il n'y a pas de profession plus utile, plus digne de sympathie que la leur. Non seulement, ils sont les principaux agents de l'alimentation de la ville,—ce qui est bien un titre quelconque à la considération publique, surtout quand cette besogne importante, entre toutes, est consciencieusement faite; mais ils se livrent à un dur labeur dont la plupart d'entre nous seraient incapables de supporter les fatigues. Dans un pays où tout tombe sous la coupe du monopole, il n'est pas de métier qui s'y prête plus que le leur; ils l'ont toujours combattu et ils en ont été, plus d'une fois, les victimes.

Après une longue vie de travail, ils peuvent, quelquefois, atteindre à l'aisance; à la fortune, jamais. Et, si quelques-uns d'entr'eux, par hasard, ont quelque bien au soleil, ils le doivent, non pas à la profession, mais aux petites économies qu'ils ont pu faire, et qu'ils ont su placer adroitement ailleurs.

Il n'est donc pas étonnant que la fraternité des Bouchers se soit entendue, quelque jour, et ait songé à établir une Société de bienfaisance mutuelle.

Cette Société, voilà vingt-quatre ans passés qu'elle existe, entretenant dans son sein la plus parfaite, la plus constante harmonie et recevant sans cesse de nouveaux membres, désireux de jouir des bienfaits qu'elle prodigue aux siens membres.

Il n'est donc pas étonnant que chacun de ces derniers se soient empressés de fêter son vingt-quatrième anniversaire, qui tombait dimanche dernier.

Le rendez-vous était fixé à 3 heures de l'après-midi, au local de l'Association, rue Dryades, près Poydras. De là, la Société s'est mise en marche, bannière flottante, musique en tête. Après avoir été donner une sérénade aux principaux journaux—à l'*Abeille* entr'autres; attention dont nous la remercions, elle s'est dirigée vers la levée.

De là, elle s'est rendue directement à la Salle de l'Etoile Polaire, où un splendide banquet avait été préparé pour elle par M. B. Casères, l'homme indispensable en pareilles circonstances. Le menu d'avant-hier était digne de ses devancières; en l'honneur des Bouchers, le célèbre Baptiste se serait surpassé, si la chose eût été possible. Nous n'avons pas compté le nombre des couverts, mais les convives, y compris les invités, étaient au nombre de 200 pour le moins.

Il va sans dire qu'après le repas et le dessert, de nombreux toasts ont été portés à la prospérité de la société, en général, et de chacun des membres en particulier, sans oublier les autorités françaises et américaines: les présidents des Républiques de France et des Etats-Unis.

En l'absence de M. Paul Esteben, indisposé, c'était M. A. Mailhes qui présidait, ayant à sa droite, M. Meyrier, gérant du Consulat de France.

Voici les noms des membres de la direction de la société:

MM. Paul Esteben, président; A. Mailhes, vice-président; B Maylie, trésorier; G. Pérès, secrétaire. Administrateurs: J. P. Rouède, A. Mouledous, L. Verges, J. Roncaud, M. Dutrey, H. Dutrey, J. Dibos, N. Diersède, V. Tujague, P. Forio, B. Casères, collecteur.

M. Wm Zetzman avait été choisi, pour remplir, en cette occasion solennelle, les fonctions de grand marshal; il était assisté de MM. J. Collins, S. Dumestre, J. Dibos, fils, J. M. Vidon et J. Hoog.

Le comité des préparatifs se composait de MM. A. Mailhe, président; P. Esteban, J. Collins, C. Vignes, J. Dibos, A. Mouledous, M. Dutrey, B. Maylie.

L'association se compose maintenant de 250 membres actifs.

A l'hôpital.—On a transporté, hier matin, à 10 heures 25, à l'Hôpital de charité, un nommé Henry Parker, âgé de 27 ans, qui a été blessé à la cuisse, d'un coup de revolver, sur la plantation Finerty, paroisse St Jacques.

Menus faits.—L'agent Routte a tué, au No 149 de la rue Johnson, un chien appartenant à Mme J. Kavanagh.

—On a envoyé à l'hôpital dans la voiture de charité, une nommée Octavie Seloyer, trouvée souffrante, au No 49 de la rue Dryades.

L'ÉGLISE VOTIVE DE MONTMARTRE, A PARIS.—On estime qu'il faudra encore six années de travaux suivis pour achever l'église votive de Montmartre, ce qui fait que la construction de la future basilique aura duré environ vingt-deux ans.

C'est peu, si l'on considère que la construction de la cathédrale d'Ulm (dans le Wurtemberg) qui vient d'être terminée, a demandé cinq cent treize années!

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Zollverein allégué contre les Etats-Unis.

Paris, 26 octobre.—M. Delmele, membre du comité du budget et rédacteur du *Siècle*, aujourd'hui, au cours d'une entrevue au sujet du bruit fait que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie forment un Zollverein contre les Etats-Unis, a dit: "La France ne pourrait joindre un pareil Zollverein que si la Grande-Bretagne en faisait partie. Or l'éventualité est très peu probable, et le plan serait futile sans l'assentiment de l'Angleterre.

"Tout Zollverein contre l'Amérique, d'après l'opinion exprimée par le prince Bismarck, lorsqu'on l'a sondé il y a un an sur une pareille éventualité, doit nécessairement finir par un blocus continental. Même si l'Espagne se joint au Zollverein, la France doit agir et s'entendre avec l'Angleterre. Le projet en France a l'appui de quelques ultra protectionnistes seulement; tandis que la séparation de la France et de l'Angleterre dans ce cas réjouirait le parti du libre échange français".

Chambre des Députés.

Paris, 27 octobre.—M. Moreau a présenté aujourd'hui à la Chambre des Députés, un bill imposant une taxe sur les armoiries et les titres nobiliaires.

Plusieurs membres de la Chambre des Députés ont organisé un comité pour ériger un monument, en commémoration de l'intervention de Garibaldi en 1870.

M. de Freycinet.

Paris, 27 octobre—Le premier ministre de Freycinet est alité avec des rhumatismes.

L'ambassadeur de Russie à Paris.—Le président Carnot.

Paris, 27 octobre—Le baron Mohrenheim, l'ambassadeur de Russie, a assisté aujourd'hui au mariage civil de sa fille avec le lieutenant Desze.

Le président Carnot a envoyé un présent. Le maire et autres personnes ont envoyé leurs compliments.

Rente française.

Paris, 27 octobre. — Le trois pour cent est coté à 94 francs 30 centimes.

Le roi Léopold de Belgique.

Bruxelles, 27 octobre.—Le roi Léopold est parti pour Berlin, où il va rendre visite à l'empereur d'Allemagne.

Célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire du comte Von Moltke.

Berlin, 26 octobre—La célébration du quatre-vingt dixième anniversaire de la naissance du comte Von Moltke a été continuée aujourd'hui.

A 9 heures A. M., le comte a été sérénadé par la société chorale des professeurs, et il a reçu les félicitations de ses parents. A 9 heures et demie, il a reçu les officiers de l'armée et les officiers et membres du grand état-major général, qui sont arrivés en corps.

A 11 heures et demie en présence de l'empereur, les gardes et les cuirassiers, enseignes déployées, ont paradé devant les officiers de l'état-major général. Le vieux général vêtu en ... est resté sur le balcon, la tête découverte.

Les drapeaux des régiments ont été ensuite portés chez lui. Puis un meeting de généraux allemands et étrangers, incluant le chancelier Von Caprivi et la députation autrichienne, portant une lettre autographe de l'empereur François Joseph, a eu lieu dans la grande salle, où ils ont été reçus par l'empereur.

Le comte Von Moltke, conduit par le comte Von Waldersee, est alors entré, suivi des officiers de l'état-major et le vieux général a reçu les félicitations de tous.

Dans l'après midi le conseil municipal, ayant à sa tête le bourgmestre Forcsberg, a présenté au comte une Adresse municipale et 50,000 marcs, comme présent fait au nom de celui-ci à l'hospice établi par feu l'empereur Guillaume. En les remerciant, le vieux général a dit que ce don était celui auquel il attachait le plus de prix.

Des députations des conseils municipaux de Munich, Breslau, Kœnigsberg, Chemnitz et Memel ont présenté des Adresses conférant au comte Von Moltke les franchises de leurs villes respectives.

Cologne a envoyé un bâton de feld-maréchal artistement revêtu d'or.

Mecklembourg a envoyé une certaine somme d'argent destinée à acheter la maison où est né le général Moltke à Parchim et un album contenant diverses vues. Le Czar, le roi de Suède, le Sultan, le prince Bismarck et le prince de Galles ont envoyé des dépêches de félicitations.

Dans l'après-midi, le comte Von Moltke s'est rendu à Potsdam par le train impérial et a été reçu à son arrivée par une foule enthousiaste.

Un banquet a été donné dans la salle des Coquilles en l'honneur du célèbre vétéran.

Le roi de Saxe était assis à la droite du comte et l'impératrice Augusta à sa gauche.

L'empereur a touché le verre du comte et a bu à sa prospérité.

Le comte est retourné à Berlin à 9:15 heures sur un train spécial.

Le comte Von Moltke a envoyé une note personnelle à un soldat, le remerciant des vers que celui-ci lui avait adressés. En présentant le bâton de feld-maréchal, l'empereur, faisant allusion aux faits glorieux du comte, a dit qu'il était fier d'être en pareille compagnie, d'offrir en personne ses félicitations et celles de l'armée. Jeune encore, il ne saurait ajouter aux lauriers qui déjà entourent le front du vieux guerrier, mais il le prie d'accepter cet insigne du bâton comme un souvenir du présent anniversaire.

Après des vivats poussés par l'assemblée à la demande l'empereur, celui-ci s'est avancé et embrassé trois fois le comte Von Moltke sur les deux joues.

L'ex impératrice Frédéric a rendu visite samedi à celui-ci, et lui a présenté ses félicitations.

Le vétéran a été très sensible à cette visite. La reine Victoria a envoyé aussi, de Balmoral, un télégramme de félicitations; le roi des Belges en a fait autant. La Grande Duchesse de Bade a présenté au comte le livre de notes historiques de feu l'empereur Guillaume dont il s'est servi jusqu'à sa mort.

La presse allemande parle en termes des plus élogieux du comte Von Moltke.

Le *Hamburg Nachrichten* écrit que, pour des raisons de santé seulement, le prince Bismarck n'est pas venu en personne présenter à Berlin ses félicitations à l'illustre vieillard.

La même feuille ajoute, que tout le monde sait à quel point Bismarck révère ce dernier.

Hamburg, 26 octobre—Le tombeau du père du général Von Moltke en cette ville était couvert de fleurs aujourd'hui.

Berlin, 27 octobre—Un banquet a été donné en l'honneur de la députation autrichienne envoyée par l'empereur François Joseph pour porter les félicitations impériales au comte Von Moltke.

Pendant le banquet celui-ci a bu à la santé des empereurs d'Autriche et d'Allemagne.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 27 octobre — Aujourd'hui le *Reichsanzeiger* dit: L'empereur Guillaume, en s'adressant hier au général feld-maréchal Moltke, à l'assemblée des officiers de l'état-major, a dit: "Je vous remercie au nom de ceux qui ont combattu avec vous de ce que vous avez fait pour notre maison et la grandeur de la mère-patrie. Je vous accueille comme un chef qui a créé dans l'armée un esprit d'invincibilité."

La présence du roi de Saxe en cette occasion rappelle le temps où lui et vous, avez combattu pour la grandeur de l'Allemagne. Tous ici sont reconnaissants envers un chef qui ne s'est pas contenté de rester seul avec sa gloire, mais qui a activement travaillé à former une école pour les chefs d'armée de l'avenir."

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 27 octobre. — L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 19,360,000 marcs.

Le secrétaire d'Etat hongrois.

Vienne, 26 octobre.—Le secrétaire d'Etat hongrois, M. Lang, est allé à Londres, où il a obtenu l'approbation de M. Goschen, chancelier de l'Echiquier anglais, pour un plan relatif au retour des paiements en argent.

Ce voyage a été fait à l'insu du gouvernement autrichien, et un journal officiel de cette ville déclare, que le Cabinet autrichien n'adhère à aucun point du plan.

Le steamer Mohican.

Apia, Samora, 27 octobre—Via steamer *Zealandia*. Le *Mohican* est arrivé le 20 septembre, et est parti le même jour pour Pago Pago, ayant à bord le consul général Sewell et le lieutenant Parker qui font une tournée d'inspection.

Le *Mohican* est parti ensuite de Pago Pago pour la Nouvelle Zélande et Honolulu.

Arrestation d'un citoyen américain par ordre de la Porte.—Le ministre des Etats-Unis demande satisfaction.

Constantinople, 26 octobre—Un différend s'est élevé entre M. Hirsch, ministre des Etats Unis, et la Porte, au sujet de l'arrestation d'un citoyen américain, soupçonné d'être impliqué dans les complots révolutionnaires arméniens.

L'accusé est un gradué du collège Boudoin. Il est venu en Turquie pendant l'administration du Président Hayes pour fonder un collège, mais le projet a échoué, et depuis le dit prévenu a résidé ici.

L'arrestation a eu lieu la nuit, à la résidence de l'accusé; et quoiqu'il eut protesté en déclarant sa nationalité américaine et en exhibant son passeport il a été entraîné à la prison Seraskier, sans qu'on lui ait même laissé le temps de s'habiller.

Le lendemain matin, on lui a permis de communiquer avec le ministre américain, et il a été bientôt mis en liberté à la condition de comparaître et de subir un interrogatoire.

Le ministre Hirsch a envoyé une protestation énergique au ministre des affaires étrangères, contre cette violation du droit de domicile d'un citoyen américain; il a demandé satisfaction et le châtiment du fonctionnaire qui a ordonné l'arrestation.

Le ministre déclare qu'il refusera de produire l'accusé jusqu'à ce qu'on lui ait donné satisfaction et qu'on l'ait informé de l'accusation portée contre celui-ci.

Un rapport a été alors envoyé à M. Hirsch, que l'accusé avait gravé un sceau pour une société.

On a prouvé que l'accusé n'avait aucune notion comme graveur et que récemment il agissait en qualité d'agent d'une maison américaine qui fabrique des appareils photographiques.

Le gouvernement a alors exprimé ses regrets au sujet de l'arrestation.

M. Hirsch, le ministre américain, maintient néanmoins sa demande de satisfaction.

Imprimerie Nihiliste saisie.

Odessa, 26 octobre—La police a récemment découvert une imprimerie nihiliste en cette ville, et a arrêté, après une lutte violente, quatre individus qui y étaient attachés.

Dans le conflit deux agents de police ont été blessés.

Quelques revolvers et une quantité de faux billets, et des publications révolutionnaires ont été trouvés dans l'établissement et saisis.

Le grand-duc Constantin est mourant.

St Pétersbourg, 26 octobre—Le grand-duc Constantin est mourant.

La Gazette de St-Pétersbourg et M. Carnot.

St Pétersbourg, 27 octobre—La *Gazette de St Pétersbourg* dit que M. Carnot, président de la République Française, visitera cette ville au mois de mai et qu'il ouvrira l'exposition des produits français, qui aura lieu ici.

Il voyagera par voie de Moscou. Il visitera ensuite la région du Volga, le Caucase et la Crimée.

Le Bureau de la guerre russe.

St-Pétersbourg, 27 octobre—Le Bureau de la guerre russe, examine en ce moment des plans ayant pour objet de changer les districts militaires russes en existence et d'y substituer trois armées qui seraient connues comme les armées du nord, du sud et de l'ouest.

L'Emir de Bokhara.

St-Pétersbourg, 27 octobre — L'émir de Bokhara a donné l'ordre que la langue russe soit enseignée dans les écoles supérieures dans ses domaines.

Le grand duc Nicholas.

St-Pétersbourg, 27 octobre—Le grand duc Nicholas, oncle du czar, est mieux.

Le prince Ferdinand.

Sofia, 27 octobre.—Le prince Ferdinand a ouvert aujourd'hui le Sobranje, Les troupes étaient échelonnées tout le long de la route où devait passer le prince. Une foule enthousiaste l'a acclamé sur son passage. Le discours du trône a fait allusion au plan du gouvernement relativement au perfectionnement de l'armée; à la construction de chemins de fer entre Sofia et Timova et Kaspitchan; à la conclusion des traités de commerce et d'amitié avec le sultan.

Election parlementaire en Grèce.

Athènes, 27 octobre—Une élection parlementaire a eu lieu aujourd'hui en Grèce.

Le gouvernement ne conserve qu'un tiers des sièges.

M. Henry M. Stanley.

Londres, 26 octobre—Dans une lettre au *Times*, sur l'Etat du Congo, M. Stanley déclare que ce sera la honte éternelle de ce siècle, si les décisions des puissances européennes restent ineffectives, et si l'on ne permet pas à l'Etat du Congo de taxer le commerce, pour sa protection et son expansion, comme les compagnies commerciales le sont dans d'autres parties de l'Afrique.

La Hollande.

Londres, 27 octobre.—La Hollande enverra un délégué à la commission sur les importations Congo, qui s'assemblera à Bruxelles.

Cela ne prouve pas que la Hollande adhère à la convention relative au Congo.

M. Balfour.

Dublin, 27 octobre.—M. Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande, qui fait une tournée dans les comtés de l'ouest, passera la journée d'aujourd'hui à Beltmullet, comté Mayo; il partira ensuite pour Newport et Westport.

Assemblée de Libéraux.

Edinbourg, 27 octobre—Une assemblée de libéraux a eu lieu aujourd'hui et M. Gladstone y a prononcé un discours. Au cours de celui-ci, il a dit que le parti libéral attend que le pays donne son opinion relativement au *home rule* avant d'annoncer un plan prématuré. Il a demandé avec instances au peuple de veiller attentivement aux dépenses navales et militaires du gouvernement, qui, déclare-t-il, ont été au-delà de la prudence.

Le vatican et la mission O'Brien-Dillon.

Rome, 26 octobre.—Le Pape a élevé l'évêque de Strasbourg au rang d'archevêque de Colmar et de Metz.

On rapporte que le cardinal Simeoni, par ordre du Pape, a interdit aux évêques de la hiérarchie américaine, de donner leur appui ou une approbation ouverte au plan de campagne nationaliste irlandais dont l'exécution est confiée à M. Dillon et O'Brien en Amérique.

Le Pape.

Rome, 27 octobre—Le Pape a donné aujourd'hui audience à l'archevêque Croke, de Cassel, Irlande.

Compagnie italienne de l'Afrique Orientale.

Milan, 26 octobre—Une compagnie italienne de l'Afrique Orientale a été fondée au capital de 4,000,000 de livres, garanti par le gouvernement.

Nouvelles de Mozambique.

Lisbonne, 26 octobre—Des nouvelles de Mozambique disent que le bruit court que les Molabele ont attaqué l'expédition anglaise de l'Afrique méridionale, à Mustolan, et ont tué vingt hommes. La nouvelle n'est pas confirmée.

L'archevêque Cleary.

Kingston, Ont., 26 octobre.—L'archevêque Cleary a reçu aujourd'hui le pallium; le cardinal Taschereau officiait.

La cathédrale Ste-Marie était décorée avec luxe; il y avait foule dans l'église.

Huit évêques et plus de 100 prêtres assistaient à la cérémonie.

Parmi les personnes présentes on remarquait: le cardinal Taschereau, l'archevêque Walsh, de Toronto; les évêques de Rochester, N. Y.; de Trenton, N. J.; de Orangeburg, N. Y.; de Hamilton, Ont; de London, Ont.; de Peterboro, Ont; de Poultiac, Quebec; Mgr Farrelly de Belleville, Ont; et Mgr Gleason, de Buffalo.

Après la cérémonie l'évêque McQuade, de Rochester, a prononcé un sermon sur la propagation de la foi catholique en Amérique.

Le Comte de Paris.

Three Rivers, Quebec, 27 octobre.—Le comte de Paris, son fils et les autres membres de sa suite sont arrivés ici hier après-midi.

Le maire, les membres de la corporation et un grand nombre de citoyens d'ici et du pays environnant sont allés au devant de lui à la gare.

Les visiteurs distingués ont été escortés au Square La Violette, où une plateforme avait été érigée et décorée de drapeaux français. Le maire a lu une adresse et plusieurs discours ont été prononcés. Le comte a été ensuite escorté à son hôtel. Aujourd'hui il a visité l'église catholique, les institutions religieuses de la ville, et partira dans l'après-midi pour Quebec.

La ligne de frontière entre le Mexique et le Guatemala.

Mexico, 26 octobre—Une convention a été signé ici entre le Mexique et le Guatemala, prolongeant pour un terme de deux ans le temps accordé à la commission Mexico-guatémalienne pour fixer la ligne de frontière entre les deux pays.

Une quantité considérable de cigares est expédié en ce moment du Mexique aux Etats-Unis.

De fortes pluies causent beaucoup de dommage à la propriété dans les Etats de Jalisco et Colima.

Manzanillo est en partie submergée par de fortes vagues venant de l'océan.

WASHINGTON.

Sir Julian Pauncefote.

Washington, D.C., 27 octobre. — Sir Julian Pauncefote est de retour à Washington, et le secrétaire Blaine y arrivera jeudi. Alors les négociations relatives au différend de la mer Behring seront reprises.

L'ex-Président Cleveland.

Washington, D. C., 27 octobre.—Il y avait foule ce matin à la cour suprême des Etats-Unis pour entendre l'ex-président Cleveland plaider l'affaire relative aux warrants de desséchement de la ville de la Nouvelle-Orléans. L'affaire ne sera appelée qu'à 2 heures.

Navires de guerre américains.

San Francisco, 27 octobre.—Les navires de guerre des Etats-Unis *Charleston* et *Iroquois* sont à Honolulu.

Compagnie pour encourager l'industrie manufacturière.

Baltimore, 27 octobre—Une compagnie a, dit-on, été formée ici avec un capital de $1,500,000 ayant pour objectif d'encourager et faire progresser les industries manufacturières.

Espagne.

Dans la commission extraordinaire chargée de préparer la revision des tarifs espagnols en vue de la dénonciation des traités de commerce en février 1891, la majorité des membres, qui sont conservateurs et protectionnistes, veut proposer au gouvernement: 1 la dénonciation de tous les traités de commerce; 2 le rétablissement du régime et des tarifs douaniers protectionnistes tels qu'ils existaient en 1877 pour mettre l'Espagne mieux à même d'obtenir des avantages des pays désireux de renouveler les traités et pour mieux réserver les marchés péninsulaire et coloniaux à l'industrie et l'agriculture espagnoles. Le gouvernement est favorable à la réaction protectionniste.

—Le sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances a, lui-même, rédigé les conclusions du rapport favorable à la dénonciation de tous les traités de commerce en 1891 et au rétablissement de l'ancien tarif de 1877 aussitôt que les traités en 1892 seront expirés. Dans la commission chargée de la revision des tarifs, ces conclusions sont vivement combattues par les libéraux.

Sous le titre: "Dieu protège le Portugal," M. Castelar publie un article dans le *Globe*, où il donne son opinion au sujet de la crise portugaise.

Après avoir recommandé d'examiner avec réserve l'hypothèse d'une union ibérique, dont les avantages pour l'Espagne et le Portugal seraient problématiques, M. Castelar ajoute qu'il n'est pas douteux, d'autre part, qu'aucune puissance n'interviendra en faveur d'une République portugaise. Il est à craindre plutôt qu'il n'y en ait qui s'entremettent au profit de la monarchie.

Les navires anglais qui stationnent en vue des côtes portugaises ne cherchent pas autre chose qu'à intervenir de cette façon.

C'est, par conséquent, le grand principe contemporain de la non-intervention que l'Espagne doit appliquer dans les circonstances actuelles; elle ne doit aucunement fournir un prétexte d'intervention aux autres puissances.

"Nous ne serions pas pardonnables—conclut-il—de mettre le feu non seulement chez nous, mais aux maisons de nos voisins. Dieu protège le Portugal."

Fleuve et rivières.

Memphis, 27 octobre — Le fleuve monte. Pas d'arrivages ni de départs. Temps clair et frais.

Cairo, 27 octobre—Le fleuve a 12 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair et doux. Arrivé: Belle Memphis de St-Louis à 3 p m.

St Louis, 27 octobre—Le fleuve a 8 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Louisville, 27 octobre—La rivière monte—10 pieds 6 pouces dans le canal; 8 pieds 2 pouces aux chutes. Temps couvert et frais.

Cincinnati, 27 oct—La rivière a 30 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et frais.

Pittsburg, 27 oct.—La rivière a 11 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et froid.

Wheeling, 27 oct.—La rivière a 19 pieds 10 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Barque Wandering Jew, Little ....parti 11 oct
Steamship El Paso, Quick ....parti 21 oct
Steamship El Mar, Hawthorn ....parti 25 oct
Steamship Louisiana, Gager ....parti 25 oct
Steamship Lime..., Evans ....parti 18 oct

HYANNIS MASS.
Goelette Nettie M Rogers ....partie 17 oct

PHILADELPHIE.
Goelette W J Lermond, Hupper ....parti 4 oct
Goelette Susie M Plummer, Creighton ....expédiée 18 oct

BOSTON.
Steamship Avonmore, Hargraves ....parti 10 oct

LIVERPOOL.
Steamship American, Bertie ....parti 12 sept
Steamship Caribbean, Watson ....parti 20 sept
Steamship Cuban, Ascou ....parti 11 sept
Steamship Architect, Boud ....parti 11 sept
Steamship Discoverer, Ba... ....parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake ....parti 25 sept
Steamship Californian, Pickthall ....parti 9 oct
Steamship Mariner, Foster ....parti 15 sept
Steamship Andean, Cani ....parti 4 oct
Steamship Governor, Reynolds ....parti 9 oct
Steamship Wm Cliff, Winder ....parti 11 oct
Steamship Professor, Keller ....parti 16 oct
Steamship Author, Owen ....parti 16 oct

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Mongo ....parti 11 oct

LONDRES
Steamship Moorish Prince ....parti 11 oct

HULL ANG.
Steamship Straits of Gibraltar, Coul ....parti 18 oct

SHIELDS ANG.
Steamship Carlisle, Tait ....parti 3 oct
Brick Lerline, Ryder ....parti 3 oct
Steamship Coanby ....parti 23 oct

BARROW.
Steamship Jessmore, Shaw ....parti 16 oct

ST VINCENT AP DE VERDE
Steamship Ka'e ....parti 10 oct

ANVERS
Steamship Nantes, Mason ....parti 17 sept

MARSEILLE.
Barque Teresina, Umani ....partie 7 oct

BREME
Barque Auguste, Witte ....parti 17 sept

PALERME
Steamship Ente'la, Castovich ....parti 20 sept
Steamship Elysia, Haynes ....parti 26 sept

GENES.
Barque Giuseppe S., Masso ....partie 25 sept

CADIX.
Brick Martino Cilento, Bianchi ....parti 11 oct

MADERE.
Steamship Topaz, Gray ....parti 9 oct

LAS PALMAS
Steamship Kings Cross ....parti 11 oct

RIO DE JANEIRO.
Steamship Angelsea, Bain ....parti 9 sept
Navire John Bunyan, Sorensen ....expédié 1er oct
Steamship Bellenoch ....parti 12 oct

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Alicia	Liverpool	3e dist. 27
Amaranth	Havre	3e dist. 28
Austerlitz	Gênes	4e dist. 43
Aransas	Havane	Alger
City of Manchester	Gênes	rue 4e
City of Lincoln	Brême	4e dist. 43
Costa Rican	Liverpool	1er dist 36
Camillia	Continent	4e dist. 47
Copernicus	Liverpool	1er dist. 20
Clinton	En réparation	Alger
Corona	Hambourg	rue 4e
Carolina	Liverpool	3e dist. 31
Dora		rue 1re
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist. 42
Emiliano	Liverpool	1er dist. 27
El Monte	New York	Alger
Edith Hough	Truxillo	1er dist. 15
Federation	Brême	4e dist. 43
Florence	Havre	rue 3e
Floridian	Liverpool	1er dist. 37
Harlan	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Indr	Havre	1er dist. 38
Knight of St-George	Liverpool	4e dist. 44
Monarch	Dunkerque	rue 3e
New Orleans	En réparation	2e dist. 7
Niceto	Liverpool	1er dist. 27
Nymphaea	Gênes	3e dist. 30
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Paris	Havre	4e dist. 41
Puerto Riqueno	Liverpool	Southport
Pascal	Liverpool	1er dist. 19
Red Sea	Brême	4e dist. 45
Rover	Utilla	3e dist. 30
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
Serra	Liverpool	3e dist. 28
Saltram	Brême	rue 1re
Seam Fell	Havre	4e dist. 47
Vesta	Liverpool	3e dist. 10
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Whitney	Laid up	Alger
Wileysike	Havre	rue 6e
BARQUES.		
Alejandro Bosch	Espagne	2e dist. 10
Conquistatore	....	3e dist. 24
Encarnacion	Barcelone	rue 3e
Tafalla	Barcelone	1er dist. 32

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé.........$50,000,00
Actions.........$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes....Président American Nat. Bank
George R. Preston....Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas....Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson....Richardson & May
Jules A. Blanc....Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala....Capitaliste
John Hanson Kennard....Avocat
B. H. Power

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci en des paiements mensuels. Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
Lequin—1 an

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, HÔTEL DE VILLE, 23 octobre 1890.

Conformément aux dispositions de l'acte Quatre (4) de la session extraordinaire de 1878 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, avis est donné de la désignation comme suit, des limites des WARDS, des PRECINCTS d'élection qui s'y trouvent et des divers POLLS établis dans chacun de ces PRECINCTS, pour l'élection qui aura lieu en cette ville, le MARDI, 4 NOVEMBRE, 1890.

Premier District Congressionnel.

Limites des Precincts, et endroits où seront les boîtes de scrutin.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julie; 84 rue Girod.
Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie. Maison de Pompe No 13, rue Perdido, entre St Charles et Carondelet.
Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie, 121 Baronne, près Poydras.
Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julie, coin Commune et Remparts.
Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julie; 269 1/2 rue Commune, près Liberté.
Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie; 377 Poydras, près Clara.
Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; 362 rue Commune près Claiborne.
Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie; coin Derbigny et Gravier.
Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal, 271 rue Commune.
Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie; rue Commune près Tonti.
Onzième Precinct—De Broad à Metairie Road, de Canal à Julie; coin White, et Broad.

QUATRIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St Louis; 60 rue Bienville.
Deuxième Precinct—De Dauphine à Trémé, de Canal à St-Louis; 181 rue Douane.
Troisième Precinct—De Trémé à Claiborne, de Canal à St-Louis; coin Canal et Robertson.
Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St-Louis; 38 rue Roman.
Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St-Louis; rue Tonti entre Douane et Canal.
Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue du Canal et Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St. Louis; rue Canal entre Broad et White.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St-Philippe à St-Louis; coin Ste-Anne, et Chartres.
Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St. Louis, coin St. Pierre et Dauphine.
Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis; coin Toulouse et Remparts.
Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis; 165 Orléans, près Marais.
Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St-Louis; coin Ste Anne et Prieur.
Sixième Precinct—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis au Canal d'Orléans au Bayou St-Jean et de la rue St-Philippe; coin Dumaine et Rocheblave.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St-Philippe, 12 rue Hôpital.
Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St Philippe; coin Quartier et Bourbon.
Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St-Philippe, coin Chemin du Bayou et Trémé.
Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St-Philippe; Chemin du Bayou et Claiborne.
Cinquième Precinct — De la rue Galvez au Bayou St-Jean et d'Esplanade à St-Philippe; rue Hôpital, près Dorgenois.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs Elysées à Esplanade, coin Français et Decatur.
Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, de Champs-Elysées à Esplanade; 346 rue North Rampart, près Kerlerec.
Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine, 544 rue North Claiborne, près Française.
Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St-Antoine à St Bernard; Nouvelle-Orléans et Claiborne.
Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade; Claiborne et Kerlerec.
Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade, Lapeyrouse et Galvez.
Septième Precinct—D'Esplanade Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, chez Pierre Saloy, Grande Route St-Jean et Chemin de Gentilly.

HUITIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Victoire.
Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; Marigny et Dauphine.
Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; 113 rue Urquhart.
Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; coin Champs Elysées et Roman.
Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette, coin Columbia et Amérique.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet, St-Ferdinand et Dauphine.
Deuxième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Clouet à Pauline, Dauphine près Esther.
Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne, coin Barthelemy et Remparts.
Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; Avenue Jourdan et Dauphine.
Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Floride, de l'Avenue Lafayette à Pologne; Urquhart près Presse.
Sixième Precinct—De la rue St-Claude le long de la rue Pologne à la Promenade Floride de là le long de la Promenade Floride à l'Avenue du Peuple et de là au Lac Pontchartrain, le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, à travers les Rigolets au lac Borgne, du lac Borgne au Bayou Bienvenu et au Fisherman's canal, de là à la Promenade Floride, à la Promenade Floride, à Lower Line, Lower Line à St-Claude et St-Claude à Pologne; coin St-Claude et Alexander, Maison de Charles Dudan.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; Boat House, au pied de la rue Lavergne.
Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; Alix et Vallette.
Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret, 22 Madison.
Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; coin Avenue Webster et Patterson.
Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et du Couvent des Ursulines; Tunisburg, entrepôt James Lawton.
Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; chez McDonnel's, à la tête du Chemin du Raccourci.

Second District Congressionnel.

Limites des Precincts et endroits où seront les boîtes de scrutin.

PREMIER WARD

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Thalie à Felicity, coin Orange et Tchoupitoulas, maison Pat Burke.
Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance, de Thalie à Felicity; coin Robin et Annonciation, maison de Mme Christina.
Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalie à Felicity; Magazine, entre Robin et Terpsichore.
Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Felicity; maison de Mme H. Bartel, 441 St-Charles, près Polymnie.
Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Felicity, 305 Terpsichore.
Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne de Thalie à Felicity: Melpomene et Freret.

DEUXIEME WARD

Premier Precinct—Du Fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; coin Commerce et St-Joseph.
Deuxième Precinct—D'Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie; 271 Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.
Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie; Delord, près Carondelet.
Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie; Erato entre Dryades et Baronne; dépôt de ville.
Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie; coin Clio et Liberté.
Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie; coin Erato et Locust.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Félicité à Première, geôle de police, Rousseau, entre Jackson et Philip.
Deuxième Precinct—De St Thomas à Annonciation, de Félicité à Première; 147 Joséphine.
Troisième Precinct—De Annonciation à Magazine, de Félicité à Première; Joséphine et Laurel.
Quatrième Precinct—De Magazine à St Charles, de Félicité à Première; Prytanée, entre St-André et Joséphine.
Cinquième Precinct—De St-Charles à Remparts, de Félicité à Première; Joséphine et Dryades.
Sixième Precinct—De Remparts à Howard, de Félicité à Première; Joséphine, coin Liberté.
Septième Precinct—De Howard au point de la rue Tonti, de Félicité à Première; Joséphine et Freret.

ONZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première; 31 avenue Washington, entre St-Thomas et Tchoupitoulas.
Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel de Toledano à Première; 86 avenue Washington entre Annonciation et Laurel.
Troisième Precinct—De Laurel à Magazine, de Toledano à Première; 116 avenue Washington, près Constance.
Quatrième Precinct—De Magazine à Prytanée de Toledano à Première; 159 avenue Washington, entre Camp et Magazine.
Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Toledano à Première; 296 avenue Washington, entre Baronne et Dryades.
Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première; 332 avenue Washington, entre Sud Remparts et Sud Bassin.
Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Toledano à Première; avenue Washington entre Magnolia et Locust.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'avenue Napoléon; Tchoupitoulas et Austerlitz.
Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'avenue Napoléon; Magazine et Marengo.
Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoléon; avenue St-Charles, près Berlin.

TREIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Tchoupitoulas et Valence.
Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Magazine et Valence.
Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Carondelet et Valence.

QUATORZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline; coin Magazine et Joseph, chez Lawrence Rapp.
Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad et Melpomène tail race; rue State, près St-Patrick, chez Léon Boudoux.

SEIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; Burdette et Commercial place.
Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail-race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton: Hampson, près Washington.

DIX-SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; Deuxième, entre les rues Cambronne et Jefferson.
Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Cambronne et Cinquième.
Troisième Precinct—Compris entre Onzième, Upperline et Upperline canal au lac, du Nouveau Canal et de la l'avenue Carrollton; West End; Bruning's House.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
Attesté: WRIGHT SCHAUMBURG, Secrétaire du Maire.
23 oct—à date

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8:00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ....10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ....4:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 2:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc 4:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche ....9:45 am	Excursion dimanche ....7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:3[illegible] pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 C&N Olim 7:50 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic.	No 42 N. O. and Chic.
Fast Mail....9:00 am	Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC

No 52 California Express....7:00 am	No 51 California Express....8:00 am
No 54 RR loc...10:25 am	No 55 RR loc...3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19....8:10 am	No 20....4:00 pm
No 17, local ...7:50 pm	No 18, local ...7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 6 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9....7:15 pm	No 10....8:10 am

Tous les jours le dimanche excepté

No 7....8:40 am	No 8....4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte la Hache....9:00 am	Shell Beach....10:00 am
....4:50 pm	Pte la Hache...7:00 am
Shell Beach....2:30 pm	....5:00 pm

Dimanche

Shell Beach and Pointe-la-Hache.	Shell Beach and Pointe-la-Hache.
10:10 am 8:10 pm	6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTE—EAST TENNESSEE, VIRGINIA AND GEORGIA RAILROAD.

No 1 Lim Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Mail 6:15 am

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Algiers....9:00 am	Algiers....4:00 pm
Socola....6:50 pm	Socola....6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 28 OCTOBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 p m
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 12 m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Vicksburg—LAURA LEE, à 5 p m
Lakeport—PARGOUD, à 5 p m

MERCREDI, 29 OCTOBRE 1890.

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 p m
Hermitage Landing—MARY ZCOMEAUX 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Atchafalaya—WARREN, à 5 p m
Ouachita River—ALTO, à 5 p m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 a m
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 a m

Passes.

Port Eads, 27 octobre, 6 p m—Vent du nord, léger. Temps couvert et frais. Arrivés, à 11 hier soir, ... El Paso, capitaine Quick, de New York, à 6 a m steamship anglais Alacrene, capitaine Jones, de Cardiff via Vera Cruz; à 2 p m, steamship Breakwater, capitaine Galt, de Puerto Cortez, via Livingston et Belize, Hond.

Pas de départs.

Marchés.

Paris, 27 octobre—Les rentes 3 pour cent 94 francs 50c.

Londres, 27 octobre, 4 p m—Consols à la clôture 94 3/4 au comptant et 94 13/16 à terme.

Havane, 27 octobre—Or espagnol 238 1/2 à 238 3/4. Change calme. Sucre calme.

Havane, 25 octobre—Or espagnol 238 3/4 à 239. Change calme.

Havane, 25 octobre—Le marché au sucre a été calme et nominal pendant la semaine, les détenteurs étant trop élevés pour les acheteurs. Les cotes sont comme suit: Muscovado good à fair 85 à 87 degrés polarisation, $2 61 à $2 90 par quintal; 92 à 96 degrés polarisation, en boucauts, sacs et boîtes $3 25 à 3 40.

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas, 28 boîtes, 329,000 sacs et 527 boucauts. Récoltes de la semaine, — sacs et — boucts. Exportés durant la semaine 64,000 sacs, y compris tous les sacs pour les Etats-Unis.

Rio Janeiro, 27 oct—Café—Regular first 7,550 reis par 10 kilos. Good second 7,100 reis. Recettes pendant la semaine 49,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis, 19,000 sacs; expédiés aux Etats-Unis 23,000 sacs; stock 164,000 sacs.

Santos, 27 oct.—Café—Good average 7,100 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 112,000 sacs; achats pour les Etats-Unis 60,000 sacs; expédiés aux Etats-Unis, 4,000 sacs; stock 363,000 sacs.

New York, 27 octobre. Coton facile. Middling Uplands 10 1/8. Middling Orleans 10 5/16.

Ventes 249 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 9.90; novembre 9.84; décembre 9.88; janvier 9.90; février 10.04; mars 10.10, avril 10.18; mai 10.26; juin 10.33, juillet 10.39.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 27 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ital) S. Oteri, De Luca, Truxillo.
Steamship (am) Rover, Brown, Utilla sur lest.
Steamship (am) Wm G Hewes, Staples, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Leancriere, Evans, New York, sur lest.
Steamship El Paso, Quick, New-York.
Steamship (ang) American, Bertie, Liverpool via les Barbades, les ports du Venezuela et de la Colombia, (précédemment rapportés à la Quarantaine.
Steamship (am) Breakwater, Galt, Puerto Cortez, via Livingston et Belize.

BATEAUX A VAPEUR.

Whisper, Dodd, Donaldsonville.
E W Cole, Blanchard, Donaldsonville.
G W Sentell, Reynaud, Edna Plant.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Grand Republic, Thorwegan, Bayou Sara.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Pargoud, Beck, Ashton.

EXPORTATIONS.

TRUXILLO, ETC.—par steamship S Oteri—20,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

SAVANILLA, CARTHAGENE ET COLON—par steamship American—234 sacs coton 257 sacs noix et cargaison en transit.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—56 boucts sucre 593 barils sucre 416 barils melasse 29 barils riz et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer E W Cole—46 boucts sucre 220 barils sucre 146 barils melasse 433 sacs riz brut et fret assorti.
EDNA PLANT—par steamer Geo W Sentell—6 sacs coton en graine 350 barils sucre 246 barils melasse et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—286 balles coton 263 sacs graine coton 15 boucts sucre 545 barils sucre 273 barils melasse et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Grand Republic—859 balles coton 385 sacs graine coton 56 boucts sucre 383 barils sucre 403 barils melasse et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—112 boucts sucre 960 barils sucre 368 barils melasse 905 sacs riz brut et fret assorti.
ASHTON, LA.—par steamer Pargoud—2467 balles coton 3583 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—116 sacs riz brut 16 sacs coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1754 balles coton 320 barils sucre 10,286 barils raisins 295 barils riz et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—7943 balles coton 7 wagons graine coton 7140 sacs farine graine coton 125 sacs tourteaux 352 barils sucre 137 barils sirop 95 barils melasse 8 wagons melasse et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—7916 balles coton 16 wagons graine coton 1800 sacs farine graine coton 1551 sacs tourteaux 72 sacs riz brut 183 barils sucre 58 barils melasse et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—4478 balles coton 400 sacs farine graine coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—160 balles coton 35 boucts tabac et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 26 octobre 1890.
A J. B. Dedart, Agent.
Le steamship français La Bretagne était à la Quarantaine à 6:20 A. M.—arrivant
C. G. WEST.

New-York, 27 octobre 1890.
A J. B. Dedart, Agent.
Le steamship français La Gascogne est arrivé au Havre, à 10 A. M., hier.
A. FORGET.